

NOTRE ÉCOLE EN PROJET

INSTRUIRE

EDUQUER

EVEILLER A LA FOI



Ecole libre St Joseph
Rue Grande, 28 7120 Estinnes-au-Mont
Tél: 064/334815 Fax: 064/341806
E-mail: direction@saintjosephstinnes.be
Site: www.saintjosephstinnes.be



Notre école poursuit simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :



INSTRUIRE

Notre Projet d'établissement

Dans un esprit de continuité, l'équipe éducative a fait de *l'autonomie* et de *la construction du savoir* ses deux priorités.

Par « **construction du savoir** », nous entendons : des enfants mis en situation de défi, qui recherchent l'information, manipulent, font des essais et erreurs et émettent des hypothèses.

Par « **autonomie** » : des enfants qui apprennent des attitudes leur permettant de devenir progressivement « acteurs » dans leur vie; c'est-à-dire, s'adapter, se débrouiller, prendre des initiatives, agir par eux-mêmes pour répondre à leurs besoins.

De plus pour cette année scolaire, l'équipe éducative apportera une réflexion personnelle particulière sur quelques apprentissages spécifiques en **mathématique** tels que : le concept de nombre, les procédés de calculs,

...

- **La seconde langue**

Apprentissages de la langue au travers de jeux, bricolages, chansons, dessins animés.

Mises en situation dans différents dialogues et scénettes.

Aide à la fixation du vocabulaire (pistes d'étude, gestion mentale)

Participation -selon le thème- à certains concours organisés par la revue « Knipoog »

Prix de néerlandais pour un élève en fin de sixième.

- **Le sport**

En maternelle

Dès la 2^{ème} maternelle, tous les élèves fréquentent la piscine.

Développement d'activités de psychomotricité pour tous les élèves de maternelle.

La psychomotricité est une séance que chaque classe maternelle vit au moins 2 h par semaine.

C'est en utilisant cet outil merveilleux qu'est le corps que l'enfant va apprendre le schéma corporel, l'image du corps, la latéralité, la coordination des gestes, le tonus, l'équilibre, ... à travers des jeux, des parcours, des rondes, des mimes, ...

C'est à partir de ce corps que chaque enfant va, à son rythme, explorer le monde extérieur, découvrir des sensations nouvelles, exprimer des émotions et entrer en communication avec les autres dans un espace limité et à un moment précis dans le temps.

En primaire

Le maître spécial d'éducation physique veille au bien être de chaque enfant et leur propose des activités variées et adaptées à chaque année d'étude en primaire (sports collectifs et activités de gymnastique).

Participation à des journées sportives ADEPS.

Passage de brevets SPJ.



Tous les élèves fréquentent la piscine, à raison de 10 séances par année scolaire. Ils reçoivent un brevet délivré par le service provincial de la jeunesse dès qu'ils sont capables d'effectuer une longueur de piscine dans un style correct.



EDUQUER

Notre Projet éducatif

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- Amener tous les élèves à s'appropriier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.
- L'éducation au respect de soi, des autres et de l'environnement.

Pour parvenir à ces objectifs, notre école s'est dotée de quatre lois et deux règles de base afin d'optimiser la sécurité, la discipline, l'ordre et les apprentissages.

Ces quatre lois représentent le cadre de l'école (les murs). Elles ne peuvent pas être franchies.

Les deux règles sont les « phares » qui guident les enfants dans leur progression.

Ces lois et règles sont connues de tous les enfants et ne sont pas négociables ; ni par les élèves, ni par les parents.

Nos 4 LOIS :

Je ne peux pas frapper, griffer, mordre, ... agresser l'autre

Je ne peux pas voler ni abimer volontairement ce qui ne m'appartient pas.

Je ne peux pas être impoli envers les adultes de l'école.

Je ne peux pas sortir de l'école sans autorisation.

Nos 2 REGLES :

Je fais de mon mieux pour apprendre

Je fais de mon mieux pour être agréable avec les autres

Actions éducatives

Durant son cursus scolaire, l'équipe éducative veillera à ce que chaque enfant soit amené à :

- Gérer son temps de travail (utilisation du journal de classe, périodes de libre choix, ...)
- Gérer ses apprentissages (construire son savoir, évaluation formative, auto-correction, en lui donnant des responsabilités au sein de la classe et de l'école, ...)
- Utiliser l'outil informatique
- Apprendre à gérer et utiliser des manuels scolaires



Acteurs

- ♦ L'école,
 - ♦ Les enseignants
 - ♦ L'élève
 - ♦ Des parents
 - ♦ Les acteurs externes
 - ♦ Le Conseil de Participation et le Pouvoir Organisateur
- Lieu de sens.
 - Qui analysent ce qui change dans leur fonction et dans l'apprentissage et en tirent les conséquences.
 - Qui peuvent bénéficier d'une formation continue et de temps d'échanges.
 - Autonome
 - Qui dialogue et s'exprime.
 - Reconnu dans sa différence et soutenu dans son projet de réussite.
 - Orienté dans le respect de ses aptitudes et des exigences de la société.
 - Attentifs au suivi scolaire de leur(s) enfant(s).
 - Soutiens des projets de l'école.
 - Acteurs dans le développement de l'école.
 - Rassemblés au sein d'une association reconnue (Ufapéc)
- ♦ Les acteurs externes : PMS, IMS, Inspection, Secondaire, Spécialisé, Paroisse, ...

→ Vers une société,

- Solidaire, qui valorise, de citoyens
- Qui éduque à l'environnement et s'ouvre au monde

Classes découverte pour les 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 2^{ème} primaire (en cycle), classes de neige en 6^{ème} primaire, découverte du milieu pour toutes les classes (visite de parc animalier, de musées, de la nature en général, ...), participations ponctuelles à des activités théâtrales ou cinématographiques, accueil de personnes extérieures qui présentent une activité, leur métier (avocats, journalistes, ...), action école fleurie, divers élevages en classes, animations musicales, ...



EVEILLER A LA FOI

- Consacrer quotidiennement un temps pour prier.
- Réfléchir au sens des temps liturgiques avec les enfants.
- Construire et vivre avec eux des activités de prière et de célébration en correspondance avec le vécu de la classe, avec des événements d'actualité,
- Ouvrir l'école sur des activités religieuses extérieures.
- Vivre et pratiquer à chaque instant la parole du Christ.



LE TRAVAIL EN CYCLES

Organisation de l'école en cycles

Etape 1	Cycle 1 De 2,5 à 5 ans	1 ^{ère} maternelle	Etape 2	Cycle 3 De 8 à 10 ans	3 ^{ème} primaire
		2 ^{ème} maternelle			4 ^{ème} primaire
	Cycle 2 De 5 à 8 ans	3 ^{ème} maternelle		Cycle 4 De 10 à 12 ans	5 ^{ème} primaire
		1 ^{ère} primaire			6 ^{ème} primaire
	2 ^{ème} primaire				

Les enseignants d'un même cycle organisent un conseil de cycle dont les tâches sont :

- élaborer un projet de cycle ainsi que le dispositif pédagogique;
- assurer l'approche pédagogique par l'apprentissage des compétences et l'évaluation de leur maîtrise;
- assurer la régulation du cycle par l'évaluation sommative (évaluation externe en fin de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} cycles);
- assurer l'orientation des élèves, c'est-à-dire la gestion des plans d'orientation individuels, en collaboration avec les établissements secondaires, d'enseignement spécialisé ;

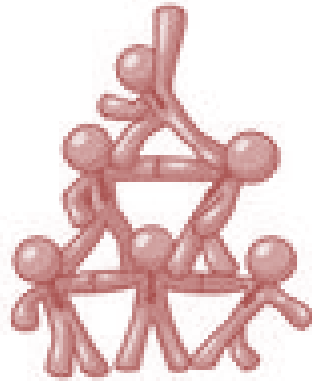
Des enseignants qui se concertent pour :

- échanger leurs expériences, leurs idées en vue d'améliorer les méthodes;
- évaluer le projet de cycle;
- organiser un réseau de compétences qui garantit la cohérence du travail de l'équipe en vue de développer les capacités d'apprentissage des élèves;

Travail en continuité et dans le respect des rythmes pour :

- apprécier la progression de chaque enfant;
- échanger le matériel (référentiel, cahiers,...), les pratiques, les méthodes d'apprentissage;
- construire une suite progressive de compétences chez l'enfant en augmentant ses responsabilités, son autonomie, les difficultés et la connaissance de soi;

Les projets, d'établissement, éducatif et de cycles, donnent du sens à l'action et cimentent les équipes. Expriment le consensus socio-éducatif de tous les partenaires, ils sont à la base des conduites éducatives de l'établissement.



« Notre école en PROJET ». Celui-ci exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre **Pouvoir Organisateur** pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau « Mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC et de la FESec.

La réalisation de ce projet, qui est une œuvre collective, nécessitera la collaboration des différents **partenaires** : élèves, parents, enseignants, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet ne débute pas avec l'obligation décrétole : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent.

Le projet représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Ce texte décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce document soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.